



Succession enfant né d'un premier mariage

Par **sandra**, le **27/08/2008** à **21:20**

Bonjour,

Ma grand mère paternelle ,veuve,est en train de vendre ses biens immobiliers,elle a eu 2 enfants :mon père 2 mariages,un enfant à chaque fois,mon oncle,décédé,marié 2 fois avec enfants à chaque fois.Quels sont nos droits,nous enfants de premiere union ?,n'ayant plus de contacts familiaux le notaire chargé des successions futures va t il faire des recherches pour nous retrouver ou bien devons prendre les devants et nous faire connaître ?
merci d'avance pour votre aide précieuse

Par **Marion2**, le **27/08/2008** à **21:40**

Rien ne vous empêche de vous faire connaître et je pense même que ce serait une très bonne chose.

Il est évident que vous avez des droits sur la succession.

Cordialement